



Conseil économique et social

Distr. générale
13 décembre 2016
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-huitième session

7-10 mars 2017

Point 4 g) de l'ordre du jour provisoire*

Points pour information : statistiques des finances

Rapport de l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2016/220 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de faire tenir à la Commission de statistique, pour information, le rapport de l'Équipe spéciale interinstitutions chargée des statistiques du commerce international.

La Commission est invitée à prendre note du rapport.

* E/CN.3/2017/1.



Rapport de l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances

I. Introduction

1. L'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances, créée en 1992 sous les auspices de la Commission de statistique, s'est à nouveau réunie en 1998 afin de coordonner les travaux visant à améliorer la qualité des données sur la dette extérieure et les réserves internationales, en accordant une attention particulière à la validité des méthodes, la transparence, l'actualité et la disponibilité des données¹. L'Équipe spéciale s'est employée à normaliser les méthodes et à promouvoir l'accès aux des statistiques sur la dette extérieure et la dette publique. Un rapport sur le programme de travail de l'Équipe spéciale a été communiqué à la Commission pour sa session de mars 2015. Le présent rapport récapitule les travaux qui ont été menés depuis le précédent rapport et donne un aperçu du programme de travail arrêté à la réunion tenue par l'Équipe spéciale au Fonds monétaire international (FMI), à Washington, les 17 et 18 mars 2016. Les activités que ses membres continueront d'entreprendre de manière concertée, coordonnée et soutenue sont essentielles au succès de ce programme.

II. Disponibilité des données concernant la dette

A. Base de données trimestrielles sur la dette extérieure de la Banque mondiale

Stratégie concernant les statistiques de la dette extérieure à moyen terme

2. Le Groupe de travail sur les statistiques de la dette extérieure, qui a été créé mi-2015, a tenu des visioconférences en décembre 2015, ainsi qu'en juin et septembre 2016. À la réunion de décembre 2015, les participants ont examiné le questionnaire sur les métadonnées de la Base de données trimestrielles et la présentation des tableaux des statistiques de la dette extérieure établies selon la base d'évaluation des titres de créance, tandis que les réunions de juin et septembre 2016 ont porté sur la mise en œuvre de la stratégie concernant les statistiques de la dette extérieure à moyen terme.

3. Lors de la réunion annuelle 2016 de l'Équipe spéciale, le FMI, en coordination avec la Banque mondiale, a proposé de débattre d'une stratégie à moyen terme pour continuer à améliorer la participation des pays, la disponibilité des données et la cohérence des statistiques de la dette extérieure. La stratégie à moyen terme proposée comporte quatre objectifs principaux : a) augmenter le nombre de pays communiquant leurs données, principalement celui des adhérents au Système

¹ L'Équipe spéciale est composée des membres suivants : la Banque des règlements internationaux, le Secrétariat du Commonwealth, la Banque centrale européenne, EUROSTAT, le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le secrétariat du Club de Paris, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et la Banque mondiale. Elle est présidée par le Département des statistiques du FMI et se réunit chaque année.

général de diffusion des données amélioré; b) augmenter la précision des données, principalement pour les participants à la Norme spéciale de diffusion des données, NSDD, et à la Norme spéciale de diffusion des données Plus, NSDD Plus; c) élargir la palette des sources de données tout en veillant à ce que les pays restent propriétaires de leurs données; et d) faire connaître la Base de données trimestrielles aux utilisateurs finaux et aux statisticiens. Les participants à la réunion ont décidé que le Groupe de travail serait le principal vecteur de la mise en œuvre de cette stratégie à moyen terme.

4. Pour que les pays adhérant aux conditions du Système général de diffusion des données amélioré contribuent davantage à la Base de données trimestrielles, le FMI a présenté, lors des visioconférences du Groupe de travail, un nouveau projet de renforcement des capacités ciblant 17 pays francophones d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, dont la plupart ne communiquent pas leurs données à la Base de données trimestrielles pour l'instant. Le plan de travail du projet comprend plusieurs grands objectifs, notamment celui de promouvoir la participation à la Base de données trimestrielles dans le cadre de l'initiative sur la position extérieure globale. Pour appuyer ce plan de travail, la Banque mondiale réunit actuellement des informations tirées du système de notification de la dette et des données extraites de la Base de données trimestrielles concernant ces 17 pays. La CNUCED et le Secrétariat du Commonwealth transmettront également des informations provenant des systèmes d'enregistrement de la dette de ce pays. Ces trois organisations continueront à aider les pays à améliorer les rapports envoyés à la Base de données trimestrielles : la Banque mondiale à l'aide des données recueillies par le système de notification de la dette, et le Secrétariat du Commonwealth et la CNUCED en utilisant celles de leurs propres systèmes.

5. En vue d'améliorer la précision des données, le Groupe de travail recueille les avis des utilisateurs quant aux tableaux de la Base de données trimestrielles qu'ils estiment être les plus importants et aux éléments qui doivent être jugés prioritaires. Le FMI essaiera notamment, au cours des prochains mois, de déterminer comment les données de la Base sont utilisées par ses économistes et quels tableaux sont les plus utilisés. La BCE, quant à elle, commencera à communiquer des données concernant la dette extérieure nette de la zone euro.

Disponibilité des données

6. En octobre 2014, la Banque mondiale, en collaboration avec le FMI, a lancé la nouvelle Base de données trimestrielles sur la dette extérieure, conformément au document « Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs » (édition 2013) et à la sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale². La Base de données trimestrielles est constituée de deux bases de données, l'une pour les statistiques de la dette extérieure des pays adhérant à la NSDD (Base de données trimestrielles sur la dette extérieure/NSDD) et l'autre pour celles des pays qui participent au Système général de diffusion des données (Base de données trimestrielles sur la dette extérieure/SGDD). En octobre 2016, 123 pays communiquaient chaque trimestre les données relatives à leur dette extérieure à la Base de données trimestrielles/NSDD (76 pays) ou à la Base de données trimestrielles/SGDD (47 pays). Le nombre d'adhérents à la NSDD a augmenté. À l'heure actuelle, l'ensemble des 63 adhérents

² Voir <http://datatopics.worldbank.org/debt/ids/>.

à la NSDD ainsi que les 11 adhérents à la NSDD Plus, la zone euro et la Nouvelle-Zélande communiquent les données relatives à la dette extérieure brute du Tableau 1 de la Base de données trimestrielles/NSDD, comme le prescrit la NSDD. Il n'y a pas de nouveau participant à la Base de données trimestrielles/SGDD. À l'heure actuelle, 47 des 110 adhérents au Système (soit 43 %) envoient leurs données à la Base de données trimestrielles/SGDD. Il est à noter que 33 d'entre eux communiquent également des données relatives à la dette extérieure brute pour le tableau 6 de la Base de données trimestrielles/SGDD, comme le prescrit la NSDD. Par conséquent, ce sont plus de 100 pays qui communiquent désormais à la Base de données trimestrielles les données trimestrielles relatives à la dette extérieure demandées par la NSDD.

7. En ce qui concerne les progrès de l'adhésion aux principes contenus dans l'édition 2013 du Guide pour les statisticiens et les utilisateurs et dans la sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale, 67 pays ont communiqué des données à la Base de données trimestrielles/NSDD, et 32 pays à la Base de données trimestrielles/SGDD, conformément à ces principes³.

8. Le nombre de pays communiquant des données pour les tableaux complémentaires préconisés de la Base de données trimestrielles est en hausse mais des progrès considérables restent à faire. En octobre 2016, 37 pays avaient communiqué pour le tableau 2 de la Base de données trimestrielles/NSDD des données relatives à la dette extérieure brute, ventilées en devises étrangères et monnaie nationale⁴, 15 pays avaient communiqué pour le tableau 2.1 des données sur la dette extérieure brute et sur la dette libellée en devises étrangères, et 12 pays avaient communiqué pour le tableau 3.1 des données sur l'échéance résiduelle à court terme. La communication de ces informations analytiques complémentaires sur la dette extérieure brute est particulièrement utile dans un contexte où des données plus précises sont de plus en plus demandées⁵.

Questionnaire sur les métadonnées de la Base de données trimestrielles sur la dette extérieure

9. La Banque mondiale a élaboré le questionnaire sur les métadonnées de la Base de données trimestrielles sur la dette extérieure, qui a été diffusé pour commentaires et examiné à la réunion du Groupe de travail tenue en décembre 2015. D'autres questionnaires sur les métadonnées ont été mis au point pour la Base de données trimestrielles/NSDD et la Base de données trimestrielles/SGDD, et envoyés aux

³ Afin que la base de données demeure unique et exhaustive et intègre des données rétrospectives cohérentes, la Banque mondiale convertit les données envoyées au format de l'édition 2003 et de la cinquième édition du Manuel au format de l'édition 2013 et de la sixième édition à l'aide de règles de conversion générales.

⁴ La Base de données trimestrielles/SGDD comprend également un tableau sur la ventilation en devises étrangères et monnaie nationale de la dette extérieure publique et de la dette extérieure du secteur privé garantie par l'État. À l'heure actuelle, la répartition entre devises étrangères et monnaie nationale est communiquée par 30 pays (soit 64 % des adhérents au SGDD).

⁵ À cet égard, afin d'appuyer l'analyse des déséquilibres entre les monnaies et des risques de liquidité, la deuxième phase de l'Initiative du Groupe des Vingt contre les lacunes en matière de données (GGI-2) comprend une recommandation sur la position extérieure globale (recommandation II.10), qui insiste sur la communication d'informations analytiques supplémentaires de la position extérieure globale concernant la composition en devises des avoirs et obligations extérieurs et de l'échéance résiduelle à court terme.

pays concernés en février 2016. À la réunion du Groupe de travail tenue en juin 2016, la Banque mondiale a présenté les résultats du questionnaire et la proposition de mise à jour des métadonnées, qui prévoit de rendre les mesures de révision plus visibles dans la base de données aux fins de la publication.

10. Comme convenu à la réunion de l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances, les pays sont actuellement présentés sur le site de la Base de données trimestrielles selon leur évaluation des titres de créance. Les sous-tableaux joints au tableau 1 ont été ajoutés à la rubrique « Cross Country Tables » du site de la Base de données trimestrielles/NSDD (<http://datatopics.worldbank.org/debt/qeds>). Ils présentent la dette extérieure brute des pays évaluant leurs titres de créance aux prix du marché, à la valeur nominale, selon un mélange de ces deux méthodes, ou encore selon d'autres méthodes.

B. Base de données trimestrielles sur la dette du secteur public

11. Cette base de données, développée conjointement par la Banque mondiale, EUROSTAT, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Secrétariat du Commonwealth, la CNUCED et le FMI, rassemble les informations relatives à la valeur nominale de la position débitrice brute du secteur public. La fourniture de données est obligatoire en ce qui concerne l'administration centrale, mais facultative pour tous les autres niveaux de l'administration, notamment les administrations publiques. Pour être pris en compte dans la base de données, les pays doivent au moins communiquer des données sur la position débitrice de leur administration centrale par type d'instrument.

12. En novembre 2016, 82 pays avaient communiqué des données pour 70 d'entre eux concernant l'administration centrale, pour 62 les administrations publiques et pour 32 le secteur public non financier, pour la période allant du premier trimestre 2015 au deuxième trimestre 2016⁶. Seuls 27 pays avaient communiqué des données pour l'ensemble du secteur public. Le Groupe de travail sur les statistiques de la dette publique (composé de représentants de la Banque des règlements internationaux (BRI), du Secrétariat du Commonwealth, de la BCE, d'EUROSTAT, du FMI, de l'OCDE, de la CNUCED et de la Banque mondiale) participe au développement en cours de la base de données commune en s'attachant à renforcer la cohérence des activités des organisations internationales et à faciliter les échanges et la recherche d'un consensus autour des questions importantes concernant les statistiques de la dette publique. L'une de ses tâches les plus importantes est d'améliorer la transparence des données brutes de la dette publique rassemblées dans la base de données de la Banque mondiale, du FMI et de l'OCDE grâce à une présentation matricielle, selon laquelle les agrégats de la dette sont classés dans les catégories D1 à D4⁷ et les niveaux de l'administration publique dans les catégories GL1 à GL5. Une note explicitant cette méthode a été incluse à l'intention des utilisateurs. La Banque mondiale et l'OCDE travaillent en outre sur les métadonnées afin d'améliorer encore la transparence de la base de données.

⁶ Il convient de souligner que tous les pays figurant sur la liste ont communiqué des données antérieures au premier trimestre de 2015. À titre d'exemple, des données sont disponibles pour 25 pays depuis le premier trimestre de 2000.

⁷ L'une de ces catégories (D2A) est réservée à la dette régionale.

13. Le Groupe de travail s'est réuni à deux reprises (en juin et septembre 2016) depuis la dernière réunion de l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances et a établi son programme de travail jusqu'en mars 2017 (date de la prochaine réunion de l'Équipe spéciale). Comme suite à une recommandation formulée lors de la dernière réunion de l'Équipe spéciale, le Secrétariat du Commonwealth, la CNUCED, la Banque mondiale et le FMI ont créé un groupe sur la participation des pays. À la fin de novembre 2016, le groupe s'était déjà réuni à trois reprises. Bien que les principales activités du groupe aient été validées, aucun programme de travail n'a été établi en raison des incertitudes concernant le financement. Il s'ensuit que seuls les programmes de travail en cours font l'objet d'une coordination. Comme suite à la dernière réunion du Groupe de travail sur les statistiques de la dette publique, des discussions sont en cours entre l'OCDE et EUROSTAT afin d'étudier la possibilité de mettre en place un mécanisme de communication exhaustive des données trimestrielles via le système d'EUROSTAT. Il a également été convenu d'apporter un certain nombre d'améliorations à la diffusion des informations de contrepartie. Des progrès ont en outre été accomplis dans le domaine de la communication, puisque des publications en ligne présentant les différentes définitions de la dette et de la dette nette ont été mises à la disposition des utilisateurs. Ces questions seront examinées plus avant à la prochaine réunion du Groupe de travail, et un projet de document sur la dette nette sera soumis à l'Équipe spéciale pour approbation.

14. Afin d'améliorer la transparence et la cohérence des statistiques de la dette publique au niveau international, l'Équipe spéciale poursuit ses efforts pour assurer une couverture exhaustive des titres de créance sur les administrations publiques, qui permettrait d'accroître la transparence des finances publiques, l'accent étant particulièrement mis sur les pays n'ayant encore apporté aucune donnée. Cette stratégie est en accord avec d'autres initiatives et priorités, notamment le modèle standard mentionné dans la recommandation n° 16 de la seconde phase de l'initiative du groupe des Vingt relative aux déficits de données (précédemment recommandation n° 18 de la première phase de l'initiative) et la catégorie NSDD Plus relative à la dette brute des administrations publiques.

C. Plateforme commune consacrée à la dette extérieure⁸

15. La Banque mondiale a présenté en 2015 le tableau révisé des données provenant des créanciers et du marché⁹ établi par la plateforme commune mise en place par la Banque des règlements internationaux (BRI), le FMI, l'OCDE et la Banque mondiale, qui comporte les améliorations suivantes : a) remplacement des données de la BRI relatives aux titres de créance internationaux par les données relatives aux titres de créances de l'étude coordonnée du FMI sur la situation des investissements de portefeuille (Coordinated Investment Portfolio Survey), les données de la BRI étant désormais incluses dans la catégorie des renseignements supplémentaires; b) ajout d'une nouvelle composante pour les données relatives aux

⁸ Le site Web de la plateforme commune consacrée à la dette extérieure a été mis en service en mars 2006 pour offrir une source d'information unique et complète sur les statistiques de la dette extérieure.

⁹ Ce tableau présente les données relatives à la dette extérieure et à certains avoirs extérieurs pour plus de 200 pays. Les données provenant des créanciers et du marché sont rassemblées par les quatre organismes concernés et publiées à l'adresse www.jedh.org/jedh_creditor.html.

titres de créances de l'étude coordonnée du FMI (échéance initiale à court terme); et c) remplacement des données de l'OCDE sur les créances commerciales officielles par celles de l'Union de Berne sur le financement des transactions commerciales assurées à court terme. Au cours de la réunion de l'Équipe spéciale tenue en 2016, la Banque mondiale a proposé une refonte du site Web de la plateforme commune afin de le rendre plus convivial. Elle a ensuite présenté le nouveau site Web, pour observations, en juin 2016 et prévoit de le mettre en ligne d'ici à la fin de l'année.

III. Renforcement des capacités

16. Le FMI a continué d'offrir une assistance technique afin d'améliorer la capacité d'établissement et de diffusion des statistiques relatives à la dette extérieure et a poursuivi la promotion de l'ouvrage intitulé « Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs » (2013) au moyen de stages de formation. En février 2016, un stage de deux semaines sur les statistiques relatives à la dette extérieure a été organisé à Washington à l'intention de représentants de 39 pays membres du Fonds¹⁰. Un nouveau cours sur les statistiques relatives à la position transfrontalière, abordant en particulier les statistiques relatives à la dette extérieure et les liens entre les différents ensembles de données au sein des comptes internationaux, a également été dispensé par le FMI à Washington en mai 2016 à l'intention de représentants de 39 pays. Cette formation de deux semaines avait déjà été organisée à l'Institut régional du FMI à Singapour en novembre 2015, et une version d'une semaine avait été dispensée au Mexique, au Centre d'études monétaires latino-américaines et en Slovénie, au Centre d'études financières avancées en décembre 2015.

17. Dans le cadre de ses travaux, le FMI offre également une assistance technique et des cours de formation dans le domaine de la dette du secteur public. Les activités d'assistance technique sont menées dans le cadre d'un projet régional de 18 mois visant à améliorer la diffusion des statistiques relatives aux finances publiques et à la dette du secteur public dans certains pays d'Europe du Sud-Est (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, ex-République yougoslave de Macédoine et Serbie)¹¹. En outre, le FMI organise régulièrement des cours et des ateliers de formation sur les statistiques de la dette du secteur public. Un atelier s'est notamment tenu en République démocratique populaire lao en novembre 2015, tandis qu'un autre atelier analogue à l'intention des pays de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest a été organisé conjointement avec l'Institut ouest-africain de gestion économique et financière (WAIFEM) à Accra en juillet 2016¹².

18. Le Secrétariat du Commonwealth et la CNUCED ont également aidé des pays à établir et diffuser des statistiques relatives à la dette au moyen de conférences, d'ateliers régionaux et d'autres activités au niveau des pays.

19. L'an dernier, le Secrétariat du Commonwealth a organisé deux ateliers de formation à l'établissement et à la diffusion des statistiques de la dette à l'aide de

¹⁰ Des formations aux statistiques relatives à la dette extérieure ont été organisées tous les deux ans par le siège du FMI depuis 2005.

¹¹ Le projet, qui a débuté en novembre 2014, est financé par le Secrétariat d'État à l'économie du Gouvernement suisse.

¹² D'autres ateliers sont prévus pour le reste de l'exercice 2017, notamment en Jordanie – à l'intention de responsables irakiens – et à Bahreïn.

son progiciel d'enregistrement et de gestion de la dette. Le premier a été organisé en collaboration avec l'Institut de gestion macroéconomique et financière pour l'Afrique orientale et australe à l'intention de 29 administrateurs de la dette de 10 pays de la région, tandis que le second a été organisé conjointement avec la Banque centrale des Caraïbes orientales et a rassemblé 37 administrateurs de la dette de 15 pays des Caraïbes. Le Secrétariat du Commonwealth a présenté son progiciel d'enregistrement et de gestion de la dette au cours de formation sur les statistiques de la dette organisé conjointement au Lesotho en octobre 2015 par le FMI et l'Institut de gestion macroéconomique et financière pour l'Afrique orientale et australe.

20. Le Secrétariat du Commonwealth a en outre offert une assistance à Zanzibar (République-Unie de Tanzanie) dans le cadre d'une mission visant à améliorer la qualité des données relatives à la dette, qui a notamment donné lieu à l'installation de la dernière version du progiciel d'enregistrement et de gestion de la dette, à des activités de formation et à la création d'une base de données sur la dette publique au Ministère des finances de Zanzibar. Le Myanmar, Chypre et la Crown Agents Bank du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont adopté le progiciel en 2016. Le Secrétariat du Commonwealth a lancé la version 2 du service pack 2 du progiciel pour répondre aux besoins des utilisateurs. La nouvelle version comporte des améliorations substantielles, parmi lesquelles : a) une nouvelle option de gestion du passif couvrant le prépaiement et le paiement anticipé; b) une fonction d'analyse de sensibilité améliorée; c) un tableau de bord amélioré; d) un modèle révisé pour le système général de diffusion des données et les statistiques trimestrielles de la dette extérieure; e) la prise en charge des nouveaux codes-objet afférents à l'échange de données et de métadonnées statistiques du système de notification de la dette de la Banque mondiale; et f) une fonction d'établissement de rapports améliorée.

21. Entre août 2015 et juillet 2016, la CNUCED a organisé un atelier régional en collaboration avec l'Institut de gestion macroéconomique et financière pour l'Afrique orientale et australe ainsi que 10 ateliers de formation, organisés au niveau national en Albanie, en Côte d'Ivoire (2), au Gabon, en Indonésie, au Nicaragua, aux Philippines, en République islamique d'Iran, au Tchad et en Zambie sur le renforcement des capacités d'établissement et de diffusion des statistiques de la dette. Ces ateliers se sont appuyés sur les cours de formation au renforcement des capacités dans les domaines de la validation, des statistiques et de l'analyse du portefeuille de la dette organisés par le Système de gestion et d'analyse de la dette, qui contribuent à la diffusion des normes les plus récentes telles qu'énoncées dans les ouvrages « Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs » et « Statistiques de la dette du secteur public : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs », publiés en 2013.

22. La CNUCED a installé la dernière version du Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE 6) – qui intègre les normes méthodologiques recommandées dans les deux guides susmentionnés – aux Ministères des finances albanais et moldaves et à la Bank Indonesia, et a également fourni des mises à jour régulières ainsi que les nouvelles versions du logiciel aux 41 institutions qui utilisent le système dans le monde. La dernière version facilite considérablement l'établissement des rapports, leur transmission aux bases de données trimestrielles sur la dette extérieure et la dette du secteur public, ainsi que la communication des données en valeur nominale et en valeur de marché.

IV. Programme de travail à venir de l'Équipe spéciale

23. Les travaux méthodologiques et la création des bases de données sur la dette étant achevés, les principales activités du programme de travail sur 12 mois arrêtées à la réunion de l'Équipe spéciale de mars 2016 concernent principalement l'examen et la mise en œuvre de stratégies à moyen terme visant à combler les lacunes en matière de données et à améliorer la transmission par les pays des statistiques relatives à la dette extérieure et à la dette du secteur public aux bases de données correspondantes. En tant que principaux mécanismes de mise en œuvre des stratégies à moyen terme, les groupes de travail sur les statistiques relatives à la dette extérieure et à la dette du secteur public doivent mettre l'accent sur le renforcement de la collaboration interinstitutions pour atteindre les objectifs fixés tout en réduisant les contraintes liées à l'établissement des rapports.

24. Le Groupe de travail sur les statistiques de la dette extérieure examine actuellement les tâches et les calendriers à établir pour atteindre les quatre objectifs stratégiques à moyen terme concernant les statistiques trimestrielles. Le programme de travail s'articule également autour de la diffusion des métadonnées des statistiques trimestrielles et de la refonte du site Web de la plateforme commune consacrée à la dette extérieure.

25. La stratégie à moyen terme concernant la base de données trimestrielles sur la dette du secteur public s'appliquera à un nombre restreint de pays (en sus des programmes d'assistance technique existants) afin d'encourager la transmission et d'améliorer la qualité des données. Le Secrétariat du Commonwealth, le FMI, la CNUCED et la Banque mondiale ont déjà mis en place un groupe sur la participation des pays en vue de travailler conjointement à l'amélioration de la participation des pays à la base de données trimestrielles sur la dette du secteur public. Le Groupe de travail sur les statistiques de la dette publique continuera de travailler à la mise en œuvre de modèles communs pour harmoniser la collecte des données. EUROSTAT et l'OCDE continueront de mettre l'accent sur l'amélioration de la qualité des données transmises par les pays.

V. Prochaine réunion de l'Équipe spéciale

26. Les organismes membres de l'Équipe spéciale se réuniront à la Banque centrale européenne à Francfort (Allemagne), les 21 et 22 mars 2017.